



Déclaration de l'Alliance du Trèfle Comité technique ministériel du 9 novembre 2017

9 novembre 2017

Monsieur le Ministre,

L'Alliance du Trèfle est très sensible à votre présence dans cette instance pour venir présenter aux représentants du personnel cette feuille de route qui donne le cap de votre ministère pour les années à venir.

Nous partageons très largement les objectifs que vous affichez visant à conforter le secteur agricole et alimentaire et le rôle de notre ministère, mais nous souhaitons plus particulièrement attirer votre attention sur les points suivants :

- le retour rapide à une situation « normale » pour la gestion de la PAC pour les usagers et les agents est indispensable, mais la souffrance est encore grande pour les agents.
- la reconnaissance de l'importance et de la spécificité de l'enseignement agricole, enseignement technique et enseignement supérieur, et son maintien dans la sphère du ministère sont primordiaux. Il faut également se préoccuper des difficultés rencontrées par les agents de plusieurs établissements et en particulier de la gravité de la situation à ONIRIS.
- nous nous félicitons de l'augmentation des moyens humains concernant la sécurité sanitaire qui ne devra pas être externalisée car elle relève des missions de l'État. Ce renforcement est urgent car les crises successives ont épuisé les agents qui les ont vécues, et qui sont, par ailleurs, toujours en quête de reconnaissance.
- les orientations données pour la forêt sont positives. Nous souhaitons néanmoins savoir quelles suites ont été données à la déclaration intersyndicale reflétant la dégradation, sans précédent, du dialogue social à l'ONF qui vous a été remise lors de la précédente réunion de ce comité. Nous sommes convaincus de votre attachement au respect des agents et au retour au dialogue social et sommes dans l'attente de votre réponse à la demande unanime des organisations syndicales.
- concernant le programme « Action publique 2022 », les précédents sont peu encourageants et notre crainte est que la baisse des dépenses publiques, une fois encore, occulte les autres objectifs. Le plan de transformation doit garder en permanence à l'esprit l'efficacité des services publics et les conditions de travail des agents. Nous sommes satisfaits de la mise en place de groupes de travail pour associer les représentants du personnel à ces travaux qui correspondent à notre demande.
- les agents souffrent beaucoup de la lourdeur des procédures et nous préconisons l'engagement d'une réflexion avec eux en vue d'une réelle simplification et d'une amélioration de l'organisation collective du travail (suppression de tâches redondantes, temps excessif consacré à rendre compte de son activité,...). Cette démarche devrait permettre de dégager du temps et de l'énergie.

En conclusion l'Alliance du Trèfle compte sur vous, Monsieur le Ministre, pour défendre les missions de notre ministère. Elle souhaite que cette feuille de route ambitieuse puisse disposer des moyens nécessaires pour que soit assuré le maintien des compétences des agents, qui font sa force, compte tenu du fort renouvellement des générations bien illustré dans la pyramide des âges « en pointe » figurant dans le bilan social 2016.